

**FORMULAIRE DE DEMANDE DE SOUTIEN AUX PROJETS
STRUCTURANTS**

VILLE DE SAGUENAY

CONTEXTE

Le soutien aux projets structurants permet à la Ville de Saguenay de soutenir des projets de nature ponctuelle issus du milieu dont l'effet ou l'impact contribue de façon marquée au développement d'un quartier, d'un secteur d'activité ou de plus d'un organisme. La Ville de Saguenay considère aussi comme étant structurants les projets qui proposent une solution concrète et innovante à un enjeu important pour le milieu. Les projets dont la finalité permet de favoriser le renforcement de l'autonomie des organismes ou la mutualisation des ressources et des compétences dans la communauté pourraient aussi être considérés.

Le soutien aux projets structurants est tributaire des fonds disponibles par l'entremise des différents programmes de la Ville de Saguenay et des gouvernements provinciaux ou fédéraux. La Ville de Saguenay pourra mettre en œuvre des appels de projets en fonction des orientations de ses services, programmes et politiques ainsi que de priorités découlant du conseil municipal, des conseils d'arrondissement ou des commissions.

Advenant le cas où un projet est accepté, une convention sera signée entre la Ville de Saguenay et l'organisme porteur du projet. Cette convention prévoira les modalités de suivi du projet, les dates où des versements de subvention seront émis, le descriptif du projet, le budget de chaque projet, les résultats attendus et les indicateurs de résultats.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

1. Le porteur du projet doit être un organisme reconnu par la Ville de Saguenay;
2. Le projet doit être réalisé sur le territoire de la ville de Saguenay;
3. Le projet doit être pertinent avec les orientations de la Ville de Saguenay;
4. Le projet n'est pas déjà financé par les autres types de soutien définis dans la politique de soutien des organismes reconnus;
5. Le projet ne dédouble pas ou ne fait pas concurrence à un autre projet, service ou organisme du milieu;
6. Le projet a une durée fixe et ne nécessite pas de financement récurrent pour l'obtention d'un résultat satisfaisant.

Un organisme qui a déjà obtenu une aide financière par l'entremise du volet de soutien aux projets structurants, et qui n'a pas complété ou finalisé son projet ou qui se trouve en défaut de respect des modalités établies avec la Ville de Saguenay, ne pourra déposer de projet tant et aussi longtemps qu'il n'aura pas régularisé la situation.

Exclusions

1. Projet ou activité de la programmation régulière de l'organisme;
2. Levée de fonds;
3. Projet déjà financé par d'autres fonds municipaux;
4. Projet d'infrastructure.

D'autres exclusions pourraient s'appliquer selon la nature des programmes ou des appels de projets.

DÉPÔT D'UNE DEMANDE

Transmettre le formulaire ci-dessous par courriel à l'adresse suivante : reconnaissance@ville.saguenay.qc.ca, accompagné des documents suivants :

- ♦ Résolution du conseil d'administration de l'organisme reconnu mandatant un responsable pour le dépôt d'une demande;
- ♦ Lettre d'engagement des partenaires du projet.

TITRE DU PROJET

--

DESCRIPTIF GÉNÉRAL DU PROJET

(Veuillez décrire de façon très générale votre projet, maximum 100 mots)

--

INDICATEUR DE RÉSULTAT

Veuillez inscrire des objectifs quantitatifs ou qualitatifs mesurables. Par exemple : augmentation de 10 % du public ou des usagers, taux de satisfaction de 80 % vérifié dans un sondage, mobilisation de 10 nouveaux partenaires, etc.

--

PARTENAIRES

S'il y a lieu, veuillez inscrire le nom des partenaires du projet et de quelle façon ceux-ci contribueront au succès du projet. Une lettre d'engagement du partenaire devra être jointe à la demande.

--

ORGANISME ET PERSONNE RESPONSABLE DU PROJET

Veuillez inscrire le nom de votre organisme et le nom de la personne responsable du projet.

--

SIGNATURE DE LA PERSONNE RESPONSABLE

--

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DU PROJET		
<i>Selon la durée du projet, veuillez inscrire les moyens d'action que vous comptez mettre en place pour atteindre les objectifs de votre projet</i>		
2023 (du 01/01/23 au 31/12/23)	2024 (du 01/01/24 au 31/12/24)	2025 (du 01/01/25 au 31/12/25)
Moyen d'action mis en place	Moyen d'action mis en place	Moyen d'action mis en place

BUDGET DÉTAILLÉ DU PROJET

Veillez compléter le budget du projet en utilisant le modèle suivant.

	2023	2024	2025
FINANCEMENT DU PROJET			
Montant demandé dans l'entente			
Autres partenaires (s'il y a lieu)			
TOTAL DU FINANCEMENT			
DÉPENSES DU PROJET			
Salaires			
Honoraires			
Achats divers			
Subventions			
Autres			
Autres			
TOTAL DES DÉPENSES			
RÉSULTATS			